inform'AILES

N° 24 Bulletin de l'Association des Pilotes de PULMA 2er trim. 2001

Réglementation PULMA du nouveau !

Baie du Mont-St-Michel Beau temps Beau rassemblement

Construction amateur la Gazelle de Claude Huvey

D'ICI ET D'AILLEURS

MOSQUITO *NRG* : ENCORE DES COPIES !

Le **RAVEN**, produit par WINDS Italia, via Emilia 41/a, 40011 Anzola Emilia (Bologna) Italy
Tél. (39) 051-734970, Fax : (39) 051-6766428
E-mail : haneyair@mailbox.dsnet.it
Web : www.powerplanes.com

Le **WASP**, produit par Chris Taylor, 1 Croftlands, Warton Village, Carnforth, LA 5 9PY, England
Tél. 01539 822848
E-mail : aeros@waspsystems.co.uk
Web : www.waspsystems.co.uk

PARAMOTEUR

WINDS Italia copie le Mosquito NRG, mais produit aussi un paramoteur de bonne facture : l' **AIRWALKER**.

Voir les coordonnées ci-dessus

MOTORISATION

Déjà très utilisé en paramoteur, le **RDM 100** motorise aussi les chariots (ici l'Alizé de Jean Chapel). Mieux encore, Joël Letouzey l'utilise pour son proto de harnais motorisé (développement dans le prochain INFORM'AILES).

Il est diffusé en France par notre ami Thierry SIMONET (BACK BONE)
RDM France, Aéropole, 05 130 TALLARD
Tel: 04 92 54 02 10 - Fax: 04 92 54 05 43

LA PLANETE DU VOL LIBRE EN FÊTE

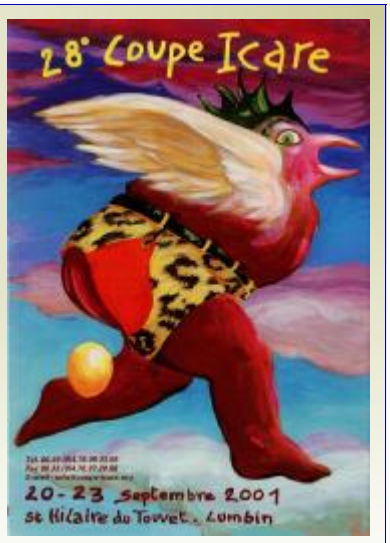

Place à tout ce qui vole. Sur terre comme au ciel. Du 20 au 23 septembre prochains, St-Hilaire-du-Touvet rassemblera tous les fanas de la glisse aérienne, pilotes et spectateurs, pour quatre jours de fête. A la fois festival du film, salon du matériel, concours de déguisements, expressions associatives fortes… la Coupe Icare témoigne de toutes les tendances du vol libre et de l'état d'esprit de ses pratiquants. L'APPULMA y tiendra son stand. Toutes les bonnes volontés pour contribuer à sa tenue seront les bienvenues.

UNE VRAIE RENAISSANCE !

Créé par notre ami Michel Gaiguant, l'**Alizé** est maintenant en production chez Jean-Michel Dizier (aussi notre ami !), boss de DTA, qui fait aussi dans l'ultra lourd motorisé !
Proposée avec le robuste et fiable Zenoha G25 B-1, la structure peut être acquise nue et recevoir une autre motorisation (Solo 210, Cors-'Air M21Y, RDM 100…).
Les ailes proposées, de chez Ellipse, sont la Fuji 16 ou la Zenith 15.

DTA sarl, Le Bourg, 69220 ST-LAGER
Tél. 33 (0)4 74 66 75 18, Fax : 33 (0)4 74 66 75 19
E-mail : dta.ulm@wanadoo.fr**—web :** www.dta.fr

Responsabilité Civile + Individuelle Accident + Assistance Rapatriement + Frais médicaux + Frais de recherche :

450 F : vous volez PULMA + parapente et delta solo.

800 F : vous volez PULMA + Paramoteur Biplace + ULM monoplace + parapente et delta mono et biplace.

F.E.L.A.
Fédération Européenne des Loisirs Aériens
71270—TORPES
Tél. 03 85 72 32 96
Fax : 03 85 72 34 08
info@fela.info.fr

REGLEMENTATION PULMA : DU NOUVEAU

Un arrêté et une instruction du 15 mai 2001 (JO du 30/05/2001) viennent modifier l'arrêté et l'instruction du 23 septembre 1998..

Une nouvelle procédure d'identification pour TOUTES les sous-classes d'ULM (paramoteur, pendulaire et multi-axes), c'est-à-dire les PULMA.

Ainsi, la carte d'identification provisoire—qui ne concerne que la construction amateur et est valable un an—porte toujours les marques d'identification provisoire comportant la lettre W suivie du numéro de département d'attache choisi et de deux (ou trois) lettres. Mais l'apposition sur l'aile de la lettre W est devenue facultative. Rappelons que ces marques ne sont utilisables que pour effectuer les épreuves en vol et au sol permettant de démontrer la conformité du PULMA et de constituer ou de modifier le dossier technique constructeur.
Par ailleurs, les dispositions particulières suivantes sont applicables :

- la marque d'identification provisoire peut être conservée lors de l'obtention de la carte d'identification définitive, (sous réserve de ne pas comprendre la lettre W !);
- La marque d'identification peut être conservée en cas de changement de département d'attache ou en cas de cession;
- À sa demande, un usager peut se voir communiquer une marque d'identification avant l'achat de son aile dans le but de la faire apposer par le constructeur.

Dans le cas de cession d'un PULMA, le nouveau propriétaire doit établir une nouvelle demande d'identification au plus tard un mois après la cession. L'ancien propriétaire dispose d'un délai de 15 jours pour informer de la vente, par recommandé avec accusé de réception, l'autorité ayant délivré la carte d'identification.

Une forme simplifiée du dossier d'utilisation.

Le manuel d'entretien tient lieu de manuel d'utilisation s'il inclut au minimum la mention des informations suivantes : masse à vide de référence, masse maximale, masse minimale, limites acceptables inférieure et supérieure de masse du pilote, surface alaire, types de chariots ou de sellettes acceptables, ou caractéristiques à imposer au chariot ou à la sellette, notamment la masse, le ou les points d'accrochage et la motorisation.

Enfin, la masse forfaitaire du pilote est choisie par le constructeur et adaptée à l'utilisateur. Rappelons qu'elle était imposée à 86 kg.

Bien entendu, nous sommes encore loin de la totale déréglementation que nous souhaitons pour nos appareils, à la jonction du vol libre et du vol motorisé. D'autant qu'il n'y a absolument aucun point commun entre un PULMA de 170 kg de masse maximum au décollage (qui vole au plus à 65 km/h et qui décroche au plus à 40 km/h) et l'ULM-avion dont cette masse est de 475 kg (qui vole à 250 km/h et qui, paraît-il, décroche à 65 km/h… seulement ?).

Mais il faut continuer d'agir, de manière responsable et sans compromission.

Régis Cottet

BAIE DU MONT-ST-MICHEL
Beau temps, beau rassemblement !

Pourquoi se retenir de le faire rougir ! Le désormais traditionnel rassemblement PULMA dans la mythique Baie ne peut être imaginé sans un homme remarquable : Joël Letouzey. L'enfant maudit son pays mais en réalité l'adore… quand le soleil est là ! Qui ne communique pas avec Joël ne peut imaginer ses allers-retours de la désespérance la plus totale à l'engouement le plus extrême. Celui qui abhorre ceux que Coluche appelait à juste titre « les cons » dissimule une générosité peu commune derrière un franc-parler qui place le discours mondain au rang du langage pétomane.
Quatre superbes journées ont marqué cette Ascension. 25 appareils, recouvrant toute la palette des PULMA, mais aussi des ULM pendulaires (c'est nouveau et ce n'est qu'un début), ont volés des heures et des heures à la découverte toujours renouvelée d'un site splendide et d'un région attachante. Comme d'habitude, les rigides décollaient plutôt de l'aérodrome d'Avranches, la piste ULM de Dragey n'étant pas d'une largeur significative pour décoller à pied avec un vent orienté Nord.
La poule-au pot du samedi soir, préparée par Joël (aussi excellent cuisinier !) avait d'autant plus de saveurs que Jeanine Huvey (un gros merci !) y apportait une main experte avec une rare gentillesse.

Joël

La marmite !

LA VIE DE L'APPULMA

RASSEMBLEMENT PULMA DE ROMANS-SUR-ISERE

Du 29 avril au 1er mai, le premier rassemblement PULMA de l'année a été très contrarié par une météo dont le ras-le-bol s'affichait chez les pilotes et amis (du vol libre notamment) venus en nombre prendre contact avec notre mouvement. Mais l'état d'esprit est toujours là ! Une seule journée de vols a été permise à la quinzaine de pulmistes (certains venus de Normandie…) « appareillés ». Toute la palette était là : Swift motorisé, Klipo, PULMA 2000 de Laurent Brodet, Alizé (dont celui de Jean Chapel, motorisé RDM 100), Ascender, Minimum, Pouchel, Mosquito. DTA exposait l'Alizé qu'il vient de mettre en production. C'est un signe…

Tirons un enseignement : il n'y aura plus de rassemblements PULMA sur l'aérodrome de Romans ! Malgré le chaleureux accueil de l'équipe d'ULM Evasion, l'ambiance qui règne sur ce site comme, hélas !, sur tant d'autres aérodromes (financés par les contribuables que nous sommes aussi…) incite désormais à la recherche systématique de plates-formes ULM… qui veulent bien accueillir les PULMA ! C'est-à-dire celles où il y a encore un peu d'état d'esprit ULM.

Chaque adhérent de l'APPULMA doit pouvoir apporter sa contribution dans cette recherche en signalant les bases de sa région ou d'ailleurs qui peuvent promouvoir leurs activités en y ajoutant le «plus» d'un rassemblement PULMA, toujours respectueux des sites d'accueil, des prérogatives et des consignes de leurs animateurs et responsables. Sans compter l'ambiance apportée…

CONSTRUCTION AMATEUR

La GAZELLE de Claude Huvey

Derrière son grand regard bleu, Claude Huvey, le rouennais, dissimule une opiniâtreté dont on peu mesurer la densité en regardant son beau chariot totalement issu de son imagination, et en le voyant voler. Chacun le sait, un bel aéronef vole généralement bien. La Gazelle de Claude n'échappe pas à la règle. L'ensemble est très élégant, plus encore avec le train rentré. Motorisée avec un König tricylindre, La Gazelle et son créateur font honneur au mouvement PULMA.

Association pour la Promotion des Planeurs Ultra-Légers à Motorisation Auxiliaire, Association Loi 1901, Préfecture de la Vienne n° 3 / 09371,J.O. des Associations n° 25 du 23 / 06 / 1993.
Domiciliation bancaire : CREDIT MUTUEL Poitiers Aliénor. Siège social : 11, rue Henri Dunant 86000 POITIERS. Président : Régis Cottet
Affiliation : Fédération Européenne des Loisirs Aériens (FELA), affiliée à la Fédération Française des Clubs Omnisports.